

CSPU PRIM



Lettre de rentrée
2025 | 2026



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS ET LES
NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE 2025

Introduction

Chers parents,

Nous sommes heureux et impatients de retrouver vos enfants ce lundi 25 août.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà une bonne année scolaire, synonyme de bien-être, de réussite, d'épanouissement, de rencontres, de projets,...

Cette nouvelle année et cette nouvelle page du cursus scolaire de vos enfants s'accompagnent des quelques changements et nouveautés que nous vous communiquons ici.

Au plaisir de tous vous retrouver.

En route vers la réussite et l'excellence !

Matthieu Desmarchelier

DIRECTEUR DE LA SECTION PRIMAIRE

Sommaire

04 RÉGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Points d'attention

07 VIE SCOLAIRE

Participation et lutte contre le harcèlement

08 PÉDAGOGIE

Partenariat et conditions de réussite

09 MOBILITÉ

Sécurisation et bien-être

10 SÉJOURS AVEC NUITÉES

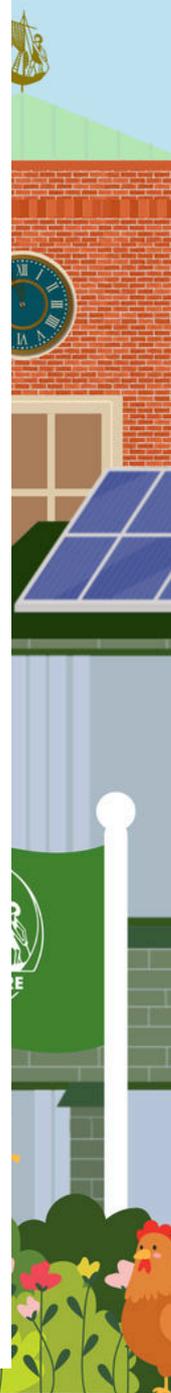
Présentation des séjours

11 FRAIS SCOLAIRES

Gratuité et facturation

12 AGENDA

Calendrier de rentrée



RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Points d'attention

Afin que l'année se déroule au mieux, nous invitons chaque famille à rester vigilante au respect de notre règlement. Voici quelques petits rappels.

L'uniforme

Chaque enfant qui se présente à l'école doit porter une tenue vestimentaire conforme à l'uniforme du Collège.



Pantalon, bermuda

Robe, jupe

Bleu marine et uni (sans motif)

Les jeans, leggings (seuls) et pantalons de survêtements ne sont pas autorisés.



Haut **avec col obligatoire**

Polo, chemise,...

Blanc et uni (sans motif)



Pull, gilet

Bleu marine et uni (sans motif)

L'Association des Parents vous propose des pulls logotés CSPU

Il est également demandé des chaussures de couleurs sobres et unies. Chaussettes et collants doivent être blancs ou bleus marine.

Le cartable doit être rigide (privilégier le cartable rectangulaire classique). Les cartables à roulettes sont interdits.

Métier de l'élève

Afin d'assurer sa propre réussite mais aussi celle des autres élèves, chaque enfant doit adopter une attitude responsable face aux apprentissages et à l'ensemble de la communauté scolaire, au sein de l'établissement mais également à l'extérieur.

Le **métier de l'élève** définit les attitudes attendues:

1. L'investissement et la rigueur dans les apprentissages, à l'école comme à la maison;
2. Le soin apporté au matériel et aux bâtiments;
3. Le respect des règles de l'établissement (uniforme, tenue, ponctualité,...);
4. La participation active à la vie scolaire;
5. L'adoption d'une attitude telle que définie dans le projet du **Chevalier Toltèque**;
6. L'usage d'un vocabulaire et d'un ton adaptés.

Ces attendus sont repris dans le journal de classe de l'enfant.

Collation saine et 0 déchet

Dans le cadre de la réduction des déchets et d'une attention aux conditions d'apprentissages, les collations sont réglementées de la manière suivante:



1. L'ensemble des collations sont **0 déchet**.
2. Le matin, la collation est saine. Seuls les fruits, les légumes et les fruits secs y sont autorisés.
3. L'après-midi, la collation est libre, dans le respect du 0 déchet.
4. Seule l'eau est autorisée à l'école (dans une gourde).

Les collations et boissons ne répondant pas à ces demandes seront remises dans le cartable de l'enfant.

Ce point du règlement s'applique pour le temps scolaire et parascolaire (garderies).

Horaires

La ponctualité est fondamentale pour le bien-être et la réussite de nos élèves.



Chaque jour, une première sonnerie **invite les enfants à se ranger à 8h23**. Nos élèves sont donc attendus pour 8h20.

La seconde sonnerie de 8h25 marque le début des cours. Les enfants arrivant au-delà sont donc considérés comme retardataires et pris en charge par Madame Larissa, notre éducatrice.

Le retard sera notifié sur APSchool et un suivi sera effectué afin de s'assurer qu'il s'agisse d'une situation exceptionnelle.

Rendez-vous médicaux

Sauf dans le cadre de situations exceptionnelles, les rendez-vous médicaux doivent être pris **en dehors des heures scolaires**.

Nous rappelons que les arrivées tardives et les départs anticipés perturbent les apprentissages et la dynamique de classe. Ils représentent également une gêne significative dans le travail du secrétariat.

Afin d'assurer des conditions de travail optimales pour nos élèves, et dans le respect de chacun, nous vous remercions de votre attention.

Téléphone portable

L'usage d'un téléphone portable **est strictement interdit au sein de l'établissement**. Dans le cas où un enfant devrait avoir un téléphone, celui-ci devra être **éteint et rangé** dans son sac.

Tout élève faisant usage de son téléphone ou l'ayant en main verra son appareil confisqué.

VIE SCOLAIRE

Participation et lutte contre le harcèlement



Conseil de classe et d'école

Dans le cadre du volet bien-être de notre contrat d'objectif, l'école s'est dotée de deux organes de participation supplémentaires à destination des enfants: **le conseil de classe et le conseil d'école.**

L'objectif: inclure davantage nos élèves dans la vie de leur école.

Lutte contre le harcèlement

L'école dispose d'un dispositif visant à **lutter contre le harcèlement et contre les phénomènes de groupe.**

Une équipe d'enseignants et éducateurs forme **la cellule bien-être** et se tient à la disposition des enfants et des parents pour répondre sans délai à ces situations avec pour objectif d'y mettre un terme le plus rapidement possible.

Le signalement peut se faire par mail (bien-etre@cspu.be) ou via une boîte aux lettres dédiée.



Le Chevalier Toltèque

La pratique des accords toltèques vise à harmoniser les relations et à prévenir les conflits. A l'aide de leur couronne, leur épée, leur bouclier et leur diamant, les élèves pourront ainsi vivre une scolarité plus sereine.

La semaine du Chevalier Toltèque permettra à chacun de s'approprier ces outils.

PÉDAGOGIE

Partenariat et conditions de réussite

L'école a pour mission d'accompagner votre enfant vers la réussite et l'excellence. Cela nécessite néanmoins que nos élèves arrivent dans de bonnes dispositions et puissent bénéficier d'un cadre adéquat.

Ponctualité et présence

Afin que nos élèves puissent travailler dans de bonnes conditions, il est nécessaire que les cours ne soient pas interrompus par l'arrivée d'élèves retardataires. Les enfants sont attendus **avant 8h23**.

Une présence quotidienne est obligatoire.



Autonomie

Afin de l'aider à se sentir responsable de ses apprentissages et de sa réussite, il est important que votre enfant développe son autonomie: préparer ses affaires, porter son cartable, faire ses devoirs, apprendre ses leçons, assumer ses responsabilités,...
Un jeu d'enfant !

Hygiène de vie : sommeil et alimentation

Le sommeil et une alimentation saine favorisent la concentration, l'attention, la mémorisation, la patience,...

Votre enfant est ainsi plus disponible pour les apprentissages et participe au bien-être de tous.

En primaire, le temps de sommeil est estimé entre 9 et 11 heures.

Ecrans et réseaux sociaux

Une exposition prématurée ou trop importante aux écrans nuit au développement du langage, à la concentration, à l'attention, au développement de l'empathie,...

Pour les plus grands, les réseaux sociaux ou applications de messagerie peuvent porter atteinte au bien-être et à l'ambiance de travail. Avant 13 ans, les parents se portent garants et responsables des contenus et des messages publiés par leur enfant.

MOBILITÉ

Sécurisation et bien-être



Rue scolaire

Le dispositif de la rue scolaire reste en place pour l'année à venir.

La rue du Doyenné est fermée de **8h00 à 8h45** après la place Homère Goossens.

Une zone de Kiss&Ride est à votre disposition devant la Maison des Arts.

Le stationnement (même pour deux minutes) y est interdit afin d'assurer la bonne circulation autour du parvis.

Des élèves de P5 et P6 sont présents pour accompagner votre enfant jusqu'à l'école, en toute sécurité.

Dans le cas où vous souhaiteriez amener vous-même votre enfant, nous vous invitons à trouver une solution de stationnement alternative.

Stationnement

Nous rappelons que le stationnement sur le Kiss & Ride devant le Collège est interdit.

Pour des raisons de sécurité, nous vous signalons que le stationnement devant l'école maternelle est également proscrit en raison de sa proximité avec le passage pour piétons.

Nous insistons sur le fait que laisser sortir son enfant alors que le véhicule n'est pas stationné représente un danger réel, tenant compte notamment du passage des véhicules à deux roues.

Enfin, le stationnement devant les garages des riverains est également strictement interdit.

Le parking communal Saint-Pierre est à votre disposition.

SÉJOURS AVEC NUITÉES

A partir de cette rentrée scolaire, trois voyages seront organisés sur la scolarité primaire de votre enfant.

La participation à ces séjours est obligatoire pour tout enfant inscrit dans la classe où ils sont organisés. Nous conseillons vivement la participation des familles à l'épargne volontaire proposée par l'école.

Cycle 2 (P1/P2) - **Classes de ferme**



Les élèves de P1 et P2 se rendront à la Ferme des Castors (Aiseau) dans le courant du mois de mars 2026.

Il s'agit d'un voyage de 4 jours à la découverte du monde de la ferme et du patrimoine naturel.

Le séjour est estimé à 230,00€ par enfant.

P4 - **Classes vertes**



Comme chaque année, les élèves de quatrième se rendront au Domaine de Mambaye (SPA) au début du mois de mars 2026.

Cette semaine est une belle occasion de découvrir la nature et le patrimoine architectural de la région.

Le séjour est estimé à 270,00€ par enfant.

P5 - **Classes de neige**



Cette année, les cinquièmes découvriront les joies du ski à Valmeinier (France) dans le courant du mois de février.

Les classes de neige restent souvent le souvenir le plus marquant de la scolarité de nos élèves.

Le séjour est estimé à 705,00€ par enfant.

FRAIS SCOLAIRES

Gratuité et facturation

Gratuité scolaire

Le dispositif de gratuité du temps scolaire mis en place par la législature précédente est maintenu.

Cette année encore, les élèves de P1 à P3 recevront gratuitement l'ensemble de leurs fournitures scolaires à la rentrée (hormis le cartable et la trousse).



Plateforme APSchool

Vous retrouverez l'ensemble des frais et des montants dus sur la plateforme AP School.

Nous vous invitons dès lors à vous assurer d'y avoir accès en vous connectant sur l'espace de votre enfant.

En cas de difficulté de connexion, le secrétariat reste disponible pour vous accompagner.

Païement des frais scolaires et parascolaires

Le suivi des factures et des frais est nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement.

Dans APSchool, les frais sont répartis en trois catégories:

1. **Les frais**, qui regroupent les différents événements et les factures (activités culturelles et sportives, séjours, cahiers d'exercices, frais du temps de midi,...).
2. Le **portefeuille général** qui vous permet, un fois approvisionné, de payer les factures. Les frais de garderie sont automatiquement déduits à la présence de l'enfant. Veillez à garder ce compte en positif.
3. Les **repas chauds** sont à payer à la réservation par paiement en ligne ou avec votre portefeuille général.

L'ensemble des frais sont repris dans la brochure (**estimation des frais**).



AGENDA

Calendrier de rentrée

Petit accueil (nouvelles familles)

Vendredi 22 août 2025 entre 13H30 et 15H30

Rentrée des classes

Lundi 25 août 2025

Réunions de rentrée

Comme chaque année, une réunion de rentrée est organisée pour chaque cycle.

Nous insistons sur la caractère nécessaire de votre présence lors de cette rencontre.

La première partie se déroulera dans notre nouveau restaurant. Nous y parcourrons les points importants de cette année scolaire (projets, rappels administratifs,...).

La seconde partie se déroulera dans la classe de votre enfant où les titulaires vous présenteront leur manière de travailler, leurs attentes,... et vous donneront l'occasion d'échanger et de poser vos questions.

Cycle 2 (première et deuxième années) - Mardi 26 août à 19h00

Cycle 3 (troisième et quatrième années) - Jeudi 28 août à 19h00

Cycle 4 (cinquième et sixième années) - Mardi 2 septembre à 19h00

Reprise des repas chauds

Lundi 1 septembre